



Congrès du travail du Canada

Canadian Labour Congress

## **RAPPORT D'HASSAN YUSSUFF, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

### **AU CONSEIL EXÉCUTIF DU CTC**

les 11 et 12 février 2008  
OTTAWA (ONTARIO)

---

---

## **SERVICE DE L'ACTION POLITIQUE ET DES CAMPAGNES/ SERVICE DES DROITS DE LA PERSONNE ET DE LA LUTTE CONTRE LE RACISME/SERVICE INTERNATIONAL - LES AMÉRIQUES**

### **Rapport du Service de l'action politique et des campagnes**

#### **Aperçu**

La plupart des travaux accomplis par le Service depuis la réunion précédente du Conseil exécutif ont été axés sur ce qui suit :

- I. Adoption du projet de loi C-12 - Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies et la Loi sur le Programme de protection des salariés
- II. Campagne Fait au Canada – Emplois!, phase II
- III. Programme municipal du CTC
- IV. Rapprochement du NPD
- V. Campagnes
- VI. Accroissement de capacité

#### **Campagne et militantisme sur la législation**

Le 14 décembre 2007, après une campagne de trois années, les travailleurs et travailleuses du Canada ont obtenu une certaine protection juridique de leurs

salaires et cotisations de retraite au cas où leur employeur ferait faillite. La loi C-12 a reçu la sanction royale mais n'a pas encore été proclamée. Il faut pour cela que différents ministères gouvernementaux établissent les règlements nécessaire pour assurer le respect de toutes les provisions de la loi. La loi, qui était initialement le projet de loi 55 et qui a changé de nom deux fois, est le fruit de centaines de réunions individuelles de nos membres des différentes parties du Canada avec des députés et députées fédéraux. À deux reprises, le projet de loi a fait l'objet des pressions politiques du Conseil exécutif. De plus, il a fait l'objet des pressions politiques des personnes militant en faveur d'une loi anti-briseurs de grève. La teneur de la loi a en outre fait l'objet de la campagne Fait au Canada – Emplois! du CTC et faisait partie de ce que le gouvernement fédéral devait faire. Le rôle du Service a consisté à surveiller l'avancement du projet de loi, à coordonner les pressions tant sur le terrain que sur la colline parlementaire et à voir à ce qu'il continue d'avancer devant les députés et députées et les sénateurs appropriés. Outre la victoire que représente son adoption, ce qu'il importe de retenir, c'est que le mouvement syndical peut accomplir bien des choses lorsque ses membres conjuguent leurs efforts. Il y a en outre lieu de remarquer le temps qu'il faut pour qu'un projet de loi franchisse le champ de mines parlementaire au complet.

## **Campagne Fait au Canada – Emplois!, phase II**

Depuis la réunion précédente du Conseil exécutif, le Service a produit une trousse de pressions politiques sur la crise de l'emploi à l'intention des affiliés et des conseils du travail. Le CTC a soumis bon nombre de revendications à présenter au gouvernement fédéral pour alléger la crise de l'emploi dans le secteur manufacturier et le secteur des ressources naturelles. Au moment de la rédaction de ce rapport, 97 députées et députés fédéraux ont fait l'objet de pressions faites par des conseils du travail. Bon nombre de conseils du travail se sont engagés à faire des pressions vers la fin de janvier 2008. Bien des affiliés du CTC ont mené des activités complémentaires et bon nombre organisent des campagnes en vue des élections susceptibles d'avoir lieu au printemps 2008.

Le CTC a produit un feuillet sur la crise de l'emploi au Canada qui sera distribué aux affiliés et aux conseils du travail dans tout le Canada. Le Comité du CTC sur l'emploi a décidé de distribuer les feuillets particulièrement dans 18 circonscriptions conservatrices pendant la période précédant les élections éventuelles. Le feuillet attribue carrément à l'inaction du gouvernement fédéral la crise de l'emploi du secteur manufacturier et du secteur des ressources naturelles.

De plus, le Service a collaboré aux pressions politiques sur l'assurance-médicaments publique faites par la Coalition canadienne de la

santé (CCS) et l'Association des syndicalistes retraités du Canada (ASRC). C'est le deuxième dossier (le premier étant l'emploi) dans lequel les conseils du travail font des pressions, et tout porte à croire que le soutien est bon.

Au moment de la rédaction de ce rapport, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il examinerait les arrêts de travail dans le ressort fédéral. C'est un cynique subterfuge du gouvernement conservateur fédéral pour justifier son vote d'avoir voté contre le projet de loi C-257. Néanmoins, le projet de loi C-415 (déposé par Mario Silva pour interdire le recours aux briseurs de grève) est en instance de deuxième lecture. **Il pourrait faire l'objet de pressions sur la colline parlementaire coordonnées par le CTC comme les projets de loi antérieurs contre le recours aux briseurs de grève.**

## **Programme municipal du CTC**

Depuis la réunion précédente du Conseil exécutif, nous nous sommes impliqués dans les campagnes électorales municipales en Alberta. Nous avons organisé des séances de détermination de vision et des cours (une semaine d'étude et bon nombre de fins de semaine d'étude sur les élections municipales), nous avons publié un bulletin de nouvelles et des cartes à l'intention des électeurs et électrices que les conseils et travail et les affiliés ont employés pour faire sortir le vote. Nous avons mis l'accent sur 4 villes (Calgary, Edmonton, Hinton et Red Deer) et nous avons appuyé plus de 40 conseillers et conseillères municipaux et maires éventuels. **Nous avons aidé à en faire élire 24.**

Nous avons entrepris la phase 4, celle de la responsabilité, de notre plan en Ontario et dans les provinces des Prairies. Dans les deux régions, nous avons tenu des journées de débriefage auxquelles la participation a été maximale (nous y avons invité tous les conseils du travail qui avaient participé aux 3 premières phases de notre plan avant le jour des élections : 20 en Ontario et 12 dans les provinces des Prairies). Le débriefage a lancé la phase 4, ce qui signifie que nous passerons à l'établissement de relations, à la défense de causes municipales et à la mise de l'avant de notre programme municipal qui traite essentiellement de 5 dossiers.

Dans la région de l'Atlantique, nous nous préparons à participer aux campagnes électorales municipales dans deux provinces en 2008, soit celles du Nouveau-Brunswick qui se termineront le 12 mai 2008 et celles de la Nouvelle-Écosse qui se termineront le 18 octobre 2008. Jusqu'à présent, nous avons tenu des séances de détermination de vision à Moncton, à Saint John et à Halifax. La participation fut bonne et elles ont fait l'objet d'une excellente couverture médiatique locale. Les conseils du travail intéressés passeront à la phase 2 de notre campagne, soit celle de l'éducation et de l'obtention d'appuis,

ce mois-ci. Nous nous efforçons de créer des comités municipaux avec les autres conseils du travail de la région pour qu'ils participent activement au programme.

Les électeurs et électrices de la Colombie-Britannique iront aux urnes municipales le 15 novembre 2008. Nous avons entrepris la planification avec le personnel régional.

Nous nous efforçons de resserrer nos relations avec la FCM. La semaine dernière, le CTC a tenu une réunion avec le chef de la direction et le directeur des politiques et de la politique stratégique de la FCM. Nous examinons les moyens de mettre de l'avant notre programme commun en mettant l'accent sur l'infrastructure. Nous avons continué à collaborer avec les affiliés pour amener plus de gens à participer au programme municipal.

Nous avons aidé le Conseil du travail de Winnipeg à lutter pour maintenir les services publics de sa municipalité après que le conseil municipal a lancé l'un des efforts de privatisation les plus importants du Canada.

## **Direction des conseils du travail**

Nous élaborons présentement un nouveau cours à l'intention des dirigeantes des conseils du travail et nous en avons fait l'essai à travers le pays depuis octobre dernier. Nous avons mis à l'essai cette nouvelle formation à Cornwall (région de l'Ontario), à Glasgow, en Nouvelle-Écosse (région de l'Atlantique), à Gimly (Manitoba), à Regina (Saskatchewan), à Jasper (Alberta) et à Harrison (région du Pacifique). Le cours est destiné à montrer aux chefs des conseils du travail comment répondre aux priorités politiques courantes en dressant des plans stratégiques, en fixant des cibles et en accroissant les capacités de leurs conseils. Dans certaines régions, une formation en relations avec les médias a également été donnée. Les commentaires des conseils sur la formation ont été très positifs.

## **Rapprochement du NPD**

Nous collaborons avec le NPD fédéral à plusieurs égards. D'abord, le directeur assiste aux réunions du caucus et assure la liaison avec les députées et députés fédéraux au sujet de l'aide et des stratégies du NPD. Ensuite, le directeur fait partie du Comité de planification électorale du NPD. Par suite des pressions politiques et des travaux du Comité syndical des relations avec la communauté, plusieurs initiatives ont été prises pour aider le NPD fédéral à :

- I. Faire réélire des députés et députées en poste

- II. Cerner les régions où le NPD peut gagner
- III. Accroître la capacité du mouvement syndical dans ces régions pour aider les candidates et candidats du NPD

Comme nous l'avons déjà mentionné, le feuillet sur l'emploi sera distribué dans des circonscriptions choisies pour mettre en évidence l'inaction du gouvernement fédéral dans les dossiers des campagnes. Les dirigeants et les dirigeantes des sections locales et les militants et militantes des régions intéressées seront encouragés à s'unir sous la bannière du CTC pour organiser une campagne afin d'aider aux campagnes locales du NPD. La campagne du CTC sera lancée et son suivi sera assuré pendant la période de janvier à mars. Le NPD sera encouragé à y faire participer Jack Layton, les députés et députées en poste, les candidats et les candidates nommés et leurs directeurs ou directrices de campagne.

Cette campagne est la culmination d'une année et demie de travail entre le CTC et les syndicats affiliés au NPD.

L'autre principale initiative qui appuiera les travaux du NPD est la formation des directeurs et directrices de campagne des différentes parties du Canada. Avec l'aide de ses affiliés, le CTC donnera une formation à environ 100 nouveaux directeurs et directrices de campagne. Cette formation sera donnée à Harrison du 20 au 25 janvier 2008 et à Winnipeg, Toronto et Memramcook du 17 au 22 février 2008.

Le CTC estime que cette formation est une importante ressource aux fins de ses travaux municipaux croissants et qu'elle accroîtra la capacité de gestion de campagne du NPD aux paliers provincial et fédéral. La plupart des candidats et candidates ont participé aux campagnes Meilleur Choix antérieures et à des activités d'organisation de campagnes électorales municipales. Ils ont donc de l'expérience de participation à des campagnes politiques syndicales.

## **Accroissement de capacité**

Le Service a inscrit plus de 400 personnes à sa liste de participants et participantes aux pressions politiques et plus de 200 personnes à sa liste d'organiseurs et d'organisatrices de campagne, et il a formé plus de 100 nouveaux organisateurs et organisatrices de campagne potentiels grâce à ses semaines d'étude. C'est la pleine mise à contribution de cette capacité qui nous assure le succès. En créant des serveurs de liste, le CTC communiquera avec ses militants et militantes de façon suivie. Cela assurera la collaboration et l'unité aux fins de tous nos efforts courants et futurs, nous donnant la force d'aller de l'avant. La base de données du Service a été élargie de manière à englober tous les hommes et femmes politiques fédéraux et nos contacts

parlementaires afin d'améliorer et d'entretenir nos relations avec la colline parlementaire. Une base de données distincte sera créée pour demeurer en communication avec les plus de 600 hommes et femmes politiques municipaux que nous avons aidé à faire élire depuis trois ans.

## **Rapport du service des droits de la personne et de la lutte contre le racisme**

Le Service des droits de la personne et de la lutte contre le racisme a été actif dans les dossiers suivants depuis la réunion précédente du Conseil exécutif.

### **Travailleurs et travailleuses migrants :**

- Établi et donné pendant la conférence de la FTS sur l'équité un cours au sujet du Programme concernant les travailleurs étrangers temporaires (TET). Ce cours a été bien reçu et le nombre des affiliés et des membres qui participent à la campagne de défense de cause du CTC dans ce dossier augmente.
- Accueilli, le 9 janvier 2008, une réunion du Groupe de défense des travailleurs temporaires (GDTT), dont les membres continuent d'augmenter. Les participants et les participantes ont contribué au perfectionnement du plan d'action du CTC.
- Reçu de l'information sur le projet du gouvernement de créer un nouveau cheminement vers la citoyenneté pour certains TET. Présenté un examen critique de cette initiative et encouragé le GDTT à se joindre à nous pour exiger que l'initiative s'applique à un plus grand nombre de groupes professionnels.
- Continue de discuter périodiquement avec le directeur général du Programme concernant les TET et les autorités supérieures de ses services des lacunes critiques du programme, y compris la méthode de calcul du taux courant, la prédominance des courtiers en main-d'oeuvre peu scrupuleux, l'absence de mécanisme de contrôle et de mise en application, et l'expansion rapide du programme dans de nouveaux secteurs d'emploi et de nouvelles professions.
- Continué de faire connaître la question dans différents médias, y compris le magazine *Briarpatch*, *The Economist*, *le Toronto Star*, *le Globe and Mail Report on Business*, *la radio anglaise de la SRC*, *le magazine Occupational Health & Safety* et des médias ethno-culturels. Collaboré avec les affiliés et les alliés pour tenir des événements marquant le 18 décembre, Journée internationale des migrants.
- Collaboré avec Libby Davies, porte-parole néo-démocrate en matière de travail, pour faire poser des questions sur ce dossier en Chambre des communes pendant qu'étaient distribuées nos lettres de plainte au sujet du traitement des « 11 Philippins ».

- Établi une trousse à l'intention des affiliés sur la façon de répondre à l'introduction de travailleurs ou travailleuses migrants en milieu de travail et collaboré avec Tony Biddle, de Perfect World Productions, à la production d'une bande dessinée de 4 pages en espagnol, en anglais et en français qui sera prête au moment de l'assemblée statutaire du CTC.
- Examiné la possibilité d'appuyer la création d'un unique site Web [www.migrants.ca](http://www.migrants.ca) en tant que portail de documentation.

## Sécurité et profilage racial :

- S'est joint à la Fédération canado-arabe et à quelque 50 groupes ethno-raciaux, ethno-culturels, syndicaux et militant pour les droits de la personne pour signer une déclaration publique condamnant le nouvelle législation sur les certificats de sécurité.
- Collaboré avec des alliés à la campagne contre le projet de loi C-3 qui permettrait au gouvernement de continuer d'utiliser l'information pour justifier la détention pour une période indéfinie des détenteurs de certificats de sécurité, leur assignation à résidence et leur renvoi dans des pays où ils seront torturés.
- Collaboré avec le CCPA à la présentation d'un document sur le profilage racial et le mouvement syndical au cours d'une conférence placée sous le thème « De l'autre côté du miroir ». Vous trouverez un balado sur l'événement à l'adresse <http://www.rabble.ca/reviews/review.shtml?x=63132>. Un événement semblable est censé avoir lieu en C-B en février 2008.
- Apporté un soutien au SIDM tentant de contester le Processus d'habilitation de sécurité en matière de transport maritime qui est appliqué à ses membres.
- Initiative Secure Flight – Contrôlé les changements apportés à tous les vols à destination des États-Unis et **à tous les vols continentaux passant au-dessus de l'espace aérien des États-Unis** entre le Canada et l'Amérique latine ou les Antilles (du sud au nord et du nord au sud). Ces changements donneront lieu à des procédures plus attentatoires de filtrage des passagers, nuiront à l'exercice du droit à la vie privée et seront fondés sur des pratiques de profilage racial. Le programme entrera en vigueur en février 2008. Le gouvernement du Canada n'a pas exprimé de réserve à l'égard de cette initiative des États-Unis avant la date limite d'octobre 2007. Nous pouvons nous attendre à ce que les passagers



aériens se rendant dans le sud en passant au-dessus de l'espace aérien des États-Unis aient de graves problèmes et à ce que le personnel des lignes aériennes risque de se trouver dans des situations difficiles en raison du programme Secure Flight.

- Collaboré avec la CISLC à l'établissement d'un projet de recherche et d'action destiné à sensibiliser les hommes et femmes politiques et le public aux nouvelles mesures de contrôle des frontières et politiques de surveillance que mettent en oeuvre les Conservateurs sans qu'elles n'aient fait l'objet d'un débat public digne de ce nom. Le projet comprendra un examen des incidences sur la vie privée des travailleurs et travailleuses et sur les droits à la mobilité. Il aura trois principaux éléments : des recherches sur les politiques, des recherches et des campagnes sur les entreprises et la création d'un centre de documentation des expériences individuelles et des violations des droits de la personne associées aux régimes de sécurité dans les lieux de travail et dans l'ensemble de la communauté.
- Établi et tenu des ateliers indiquant comment les pratiques de profilage racial se répandent en milieu de travail et les moyens que les syndicats peuvent prendre pour y répondre.

### **Questions ayant trait aux Autochtones :**

- Mettre de l'avant avec les affiliés, en Chambre des communes, le Principe de Jordan qui fait passer les enfants avant tout quand les gouvernements des différents paliers se disputent pour savoir qui paiera les services médicaux des enfants autochtones.
- De concert avec le Service international du CTC et les affiliés, assuré un soutien à CONAIE, organisation des peuples autochtones de l'Équateur qui organise un grand congrès des peuples autochtones de ce pays devant avoir lieu pendant quatre jours vers la mi-janvier 2008.
- Collaboré avec le Polaris Institute et l'APN à la publication d'un rapport dénonçant la crise de l'eau dans 10 communautés autochtones.

### **Changer la toile :**

- Le site Web est actif et l'on est en train de le garnir d'histoires de travailleurs et travailleuses racialisés : [www.changingthecanvas.org](http://www.changingthecanvas.org). Nous vous recommandons de lire l'histoire d'Ajamu Nangwaya, membre du SCFP.

- Établi des modules de cours incorporés aux sessions d'éducation du CTC en Alberta et en C-B ainsi qu'aux sessions de formation des chefs des conseils du travail. Les membres répondent positivement à la documentation et aux sujets et il est prévu d'intégrer la documentation au palier des affiliés et au palier local.
- Tenu une réunion de personnes militant pour les droits des personnes migrantes et immigrantes dans la région torontoise en mars afin d'étudier les projets futurs s'adressant aux jeunes immigrants et immigrantes de couleur.

## **Rapport du service international - les amériques**

Le CTC a participé à la réunion du groupe de travail de l'ORIT sur l'intégration économique tenue en décembre, qui comptait parmi les sessions préparatoires en vue de l'établissement de stratégies permettant d'orienter l'unification dans la région. Le CTC a également participé à une réunion d'organisations syndicales internationales apportant des fonds au développement syndical dans les Amériques par l'entremise de l'ORIT. La préparation du congrès d'unification devant avoir lieu au Panama à la fin de mars se poursuit. Le CTC est en train de constituer sa délégation.

Les travaux accomplis dans les Amériques pendant la période susmentionnée ont été axés sur la campagne pour faire échec à l'accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie. La première phase de la campagne était principalement destinée à empêcher le gouvernement conservateur de signer l'accord négocié hâtivement depuis juin 2007. La deuxième phase consistera à empêcher le Parlement de le ratifier et à engendrer un débat exhaustif et ouvert sur les conditions de travail et les violations des droits humains en Colombie.

Le CTC a tenu une Semaine d'action sur la Colombie à la fin de novembre, exécutant ainsi un mandat qui lui avait été confié pendant l'assemblée statutaire précédente. La semaine d'action a englobé ce qui suit :

- un lien « Faxez votre député » sur la page d'accueil du CTC et article intitulé « Dix raisons pour lesquelles un accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie serait très peu judicieux »;
- des événements spéciaux et l'adoption de résolutions pendant les congrès des fédérations du travail de la C-B, de l'Ontario et du Québec;
- une marche sur le consulat des États-Unis à Toronto pour protester contre "l'alliance Bush-Harper" dans le cadre d'une marche plus vaste de la FTO sur Queen's Park;
- des manifestations devant les bureaux de circonscription des députés conservateurs de Calgary et du comté de Pictou (N-É);
- des événements à l'University of Edmonton et à Amnistie Internationale à Ottawa.

Le CTC continue de jouer un rôle clé dans le cadre de la campagne menée avec des partenaires de la société civile pour faire pression sur les députés et députés fédéraux et les médias. Nous avons collaboré avec des confrères et des consoeurs de la FAT-COI pour faire transmettre au Parlement une lettre du Congrès des États-Unis indiquant les raisons pour lesquelles il s'oppose à l'accord entre les États-Unis et la Colombie et nous avons commandité une visite à Ottawa de M. Michaud, membre du Congrès des États-Unis et ancien métallo, pour qu'il vienne parler directement aux parlementaires, lançant ainsi une nouvelle initiative de rapports transfrontaliers entre législateurs au sujet des droits syndicaux et des accords commerciaux.

